



Municipalité amie des aînés (MADA)

Participez à la consultation publique de votre Municipalité!

Café et viennoiseries sur place



Comme vous le savez sûrement, votre MRC renouvelle sa reconnaissance Municipalité amie des aînés. Cette démarche signifie qu'il faut réfléchir ensemble sur la manière dont nous développerons la vision d'une société ouverte et inclusive aux gens de tous âges.

Depuis 2015, une quinzaine de projets façonnant un environnement où il fait bon vivre pour les aînés a vu le jour sur le territoire grâce à la politique des aînés : le programme Pair, la popote roulante en milieu rural, Aînés actifs, l'émission Matière grise, Secours adaptés, la travailleuse de milieu pour les aînés et le salon des aînés.

Nous voulons connaître vos besoins, votre réalité et savoir ce que vous aimez de nos projets. Votre participation est essentielle afin que notre démarche et notre politique correspondent à vos ambitions. Vous êtes donc cordialement invités à participer à notre consultation publique le samedi 2 avril de 10h00 à midi, à la salle Léo-Théroux, 45 rue Cardin à Yamaska.

Cette consultation sera réalisée dans le plus grand respect des mesures sanitaires en place pour assurer la sécurité de l'ensemble des participants.

Venez échanger autour d'un café et d'une pâtisserie, nous sommes à l'écoute de vos besoins!

Inscription requise avant le 29 mars 2022,
par téléphone au 450 789-2489,
par courriel info@yamaska.ca.

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/MunicipaliteYamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt	450 789-2897
mairesse@yamaska.ca	450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1)	450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com	

François Martin (Poste # 2)	450 808-2024
yvanrobidoux@outlook.com	

Richard Thérout (Poste #3)	450 789-0129
richard.theroux@bell.net	

Léo-Paul Desmarais (Poste #4)	450 789-2175
diane.leopaul43@gmail.com	

Martin Joyal (Poste #5)	450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com	

Alain Crevier (Poste # 6)	450 789-3427
acreviercpa@gmail.com	

Direction générale :

Suzanne Francoeur	450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca	

Information générale

info@yamaska.ca

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
24 mars 2022

Prochaine parution :
1^{er} avril 2022

Mot de la Mairesse

Un printemps qui s'annonce bien chargé...

Plusieurs dossiers en cours ou en attente de confirmation ont avancé durant les dernières semaines... Tout d'abord, nous avons reçu la confirmation que le gymnase de l'école sera bientôt accessible à nos citoyens pour des activités de sports. Ayant pris connaissance, récemment, de la démission du technicien loisirs qui était en poste depuis quelques mois seulement, le conseil municipal a décidé d'opter pour un appel de candidatures à demi-temps avec la municipalité de St-Robert afin de permettre à la nouvelle personne responsable des loisirs d'organiser des activités sportives à l'intérieur du gymnase. Nous espérons trouver bientôt le ou la candidate idéale pour permettre le retour des activités de loisirs et mettre sur pied le camp de jour estival 2022.



Un autre dossier dont le conseil avait bien hâte d'avoir une confirmation, était la construction du pavillon communautaire, annexé à la mairie, qui permettra de recevoir l'abri des patineurs pour le prochain hiver, les camps de jour estivaux ainsi que pour la tenue d'autres activités communautaires. L'annonce tant attendue de l'acceptation du projet nous a été transmise par l'intermédiaire de notre député provincial, M. Jean-Bernard Émond, le 24 janvier dernier. En effet, le communiqué officiel nous confirme une subvention maximale de 781 755\$ dans le cadre du programme RECIM qui s'additionnera au montant de 208 407\$ provenant de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ). La municipalité aura donc à verser tout au plus 200 000\$ pour la construction de ce nouveau pavillon communautaire.

Enfin, un appel d'offres a été lancé pour terminer le renouvellement de la conduite d'aqueduc longeant la route 132, cette fois, du coin du rang St-Louis jusqu'au début du village, au 140 Mgr.-Parenteau et de la section de la rue Lauzière entre les rues St-Michel et Principale. Tous ces travaux des dernières années nous permettront de pouvoir compter sur un réseau plus fiable pour l'avenir... S'ajoute à tout ça, beaucoup de projets de développements domiciliaires qui nous sont présentés par divers promoteurs et qui sont à l'étude par notre inspecteur en urbanisme.

Diane De Tonnancourt
Mairesse de Yamaska



Sur ce, je vous souhaite un printemps hâtif et sans trop de dommages par inondations!

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autre travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc pour tous vos projets pour l'année 2022, prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspecteur, M Michel Bradner, au téléphone 450 789-2489, par courriel : permis@yamaska.ca ou en utilisant le site Internet de la Municipalité de Yamaska.

Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus long que prévue en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le service d'urbanisme de la municipalité.



Nouvelles du Conseil municipal de février 2022

- ⇒ Règlement numéro RY-2022-01 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2022 – Adoption;
- ⇒ Règlement numéro RY-2022-02 concernant la tarification pour différents services municipaux – Adoption;
- ⇒ Premier projet de règlement numéro RY-79-2015-7 modifiant le règlement de zonage RY-79-2015 afin de créer une nouvelle zone à même une partie de la zone HA.7 et CA.5, ainsi que de modifier l'article 5.7 concernant la hauteur maximum d'un garage isolé ou non – Adoption ;
- ⇒ Règlement numéro RY-2022-03 décrétant un emprunt de 1 370 959 \$ pour financier les travaux de remplacement d'aqueduc sur la route Marie-Victorin Ouest ainsi que le remplacement d'aqueduc et d'égout sur une partie de la rue Lauzière – Adoption ;
- ⇒ Projet de règlement numéro RY-52-2012-01-01 relatif au traitement des élus municipaux et modifiant le règlement RY-52-2012-01 – Avis de motion et dépôt du projet de règlement ;
- ⇒ Projet de règlement numéro RY-87-2016-02 concernant les stationnements pour les rampes de mise à l'eau et modifiant le règlement RY-87-2016 – Avis de motion et dépôt du projet de règlement ;
- ⇒ Adoption des prévisions budgétaires 2022 de l'OMH et paiement de la quote-part ;
- ⇒ Demande d'intervention de l'aéroglysieur – rivière Yamaska;
- ⇒ Règlement d'emprunt RY-2021-05 décrétant un emprunt et une dépense de 1 162 857 \$ pour l'exécution des travaux de construction d'un pavillon communautaire – Précisions à apporter suite aux montants de subventions confirmés;
- ⇒ Tarification concernant les stationnements pour les rampes de mise à l'eau – Modification ;
- ⇒ Lettre de démission du coordonnateur aux loisirs;
- ⇒ Confirmation d'embauche permanente de la directrice générale et secrétaire-trésorière;
- ⇒ Octroi de contrat pour la construction du pavillon communautaire;
- ⇒ Reddition de comptes MTQ – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet entretien du réseau local (ERL);
- ⇒ Dérogation mineure – Projet de lotissement sur le lot 5 078 282;
- ⇒ Embauche contractuelle, préposé à l'entretien de la patinoire hiver 2022 – M. Isaac Fontaine ;
- ⇒ Embauche contractuelle, préposé à la surveillance de l'abri des patineurs;
- ⇒ Patinoire – Responsabilité du fonctionnement et de l'entretien.

PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES 2022—PREMIER VERSEMENT LE 23 MARS 2022

Paiement des comptes de taxes : Modalités et lieux de paiement :

Nous vous invitons à prioriser le paiement en ligne ou par la poste pour vos taxes municipales ou à déposer vos chèques postdatés (à l'ordre de la Municipalité de Yamaska) avec les coupons dans le bas de votre compte de taxes dans la boîte extérieure au bureau municipal ou par la poste au 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec) J0G 1X0. SVP. Veuillez inscrire votre ou vos numéro (s) de matricule derrière le (s) chèque (s).

Paiement du compte de taxes auprès des institutions financières

Nous vous invitons à vérifier la marche à suivre directement auprès de votre institution financière pour le paiement de votre compte de taxes.

Pour information :

*Heure d'ouverture du bureau municipal du lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
et le vendredi : de 8 h à 12 h*

Téléphone: 450 789-2489

Courriel : info@yamaska.ca



MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR EN CHEF DE CAMP DE JOUR

DESCRIPTION DES TÂCHES

L'animateur supervisera et encadrera les animateurs. Il sera responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans. Il participera avec les animateurs à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités qui seront offertes aux enfants fréquentant le camp de jour de Yamaska. Il devra bien planifier et organiser les journées d'activités et devra encadrer les enfants tout en s'assurant de leur sécurité. Il s'occupera de régler adéquatement les problématiques sur place avec les enfants et s'assurera en tout temps de faire des suivis réguliers avec les parents et les responsables du camp de jour. Il doit également respecter les règlements et les faire respecter en tout temps.

APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- Être autonome, débrouillard, et avoir un grand sens des responsabilités ;
- Avoir le sens de l'organisation ainsi que du leadership ;
- Être créatif, dynamique et susciter l'intérêt des enfants ;
- Être en mesure d'accepter les recommandations et les conseils de ses supérieurs ;
- Être en mesure d'accepter la critique constructive et de s'adapter aux changements ;
- Avoir un grand sens de la communication et la capacité à travailler efficacement en équipe.

EXIGENCES

- Avoir de l'expérience auprès des enfants de 5 à 12 ans ainsi que dans l'animation ;
- Avoir de l'expérience dans la gestion de groupe ;
- Cours de secourisme (un atout) ;
- Travailler et/ou étudier dans un domaine connexe à l'emploi ;
- Être disponible pour travailler à temps complet du 23 juin au 19 août 2022.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps plein saisonnier ;
- Salaire à partir de 17,00 \$ selon expérience ;
- La personne retenue devra être disponible durant la semaine du 20 juin 2022 pour la préparation du camp de jour et devra être obligatoirement disponible pour la formation de premiers soins dispensés au cours de la fin de semaine.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant vendredi 24 mars 2022, 16h00 aux coordonnées suivantes :

Au bureau municipal, 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec), J0G 1X0

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h

Ou par courriel à directiongenerale@yamaska.ca

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.



MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEURS DE CAMP DE JOUR

DESCRIPTION DES TÂCHES

L'animateur sera responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans. Il les encadrera, guidera et surveillera. Il participera avec les autres animateurs à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités qui seront offertes aux enfants fréquentant le camp de jour de Yamaska. Il devra donc animer les activités et encadrer les enfants tout en s'assurant de leur sécurité. Il doit également respecter les règlements et les faire respecter en tout temps.

APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- Être autonome, débrouillard, et avoir un grand sens des responsabilités ;
- Capacité de travailler en équipe et de susciter l'intérêt des enfants ;
- Être créatif, dynamique et avoir le sens de l'organisation ;
- Être en mesure d'accepter la critique constructive et de s'adapter aux changements ;
- Respecter les recommandations de l'animateur en chef et de ses supérieurs.

EXIGENCES

- Être âgé de 16 ans et plus ;
- Avoir de l'expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans ;
- Cours de secourisme un atout ;
- Être disponible pour travailler à temps complet du 23 juin au 19 août 2022.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps plein saisonnier ;
- Salaire à partir de 15 \$ selon expérience ;
- Aucune vacance permise ;
- Les personnes retenues devront être disponibles durant la semaine du 20 juin 2022 pour la préparation du camp de jour et devront être disponibles pour la formation d'animateur ainsi que pour la formation de premiers soins dispensés au cours de la fin de semaine.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le vendredi 24 mars 2022, 16h00 aux coordonnées suivantes :

Au bureau municipal, 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec), J0G 1X0

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h

Ou par courriel à directiongenerale@yamaska.ca

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN (NE) EN COMPTABILITÉ



RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur général, la personne salariée titulaire de ce poste effectue diverses tâches reliées à l'application et au contrôle des normes et des procédures administratives associées à la comptabilité municipale, à la taxation, à la perception, aux comptes fournisseurs et aux comptes payables.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- ✦ Effectuer l'ensemble des tâches reliées à la taxation municipale;
- ✦ Procéder à la mise à jour du rôle d'évaluation et assurer le suivi des dossiers auprès de l'évaluateur;
- ✦ Procéder à la vérification, la préparation et la facturation des droits de mutation;
- ✦ Concilier les registres des comptes à recevoir, des salaires, des comptes à payer et le grand livre;
- ✦ Le titulaire peut aussi être appelé à effectuer l'ensemble des tâches reliées aux comptes payables et à la paie;
- ✦ Réaliser la conciliation bancaire mensuelle des différents comptes;
- ✦ Collaborer activement au processus de vérification externe annuel ;
- ✦ Effectuer les différentes opérations relatives aux calculs et paiements des remises mensuelles;
- ✦ Produire et vérifier les réclamations de TPS et de TVQ;
- ✦ Effectuer les différentes tâches reliées à la fin d'année;
- ✦ Répondre aux demandes d'information reliées à l'ensemble de la perception et aux états de compte des contribuables;
- ✦ Participer à la préparation du budget annuel;
- ✦ Préparer certaines analyses comptables de fin d'exercice;

Toutes autres tâches connexes au cycle comptable municipal.

COMPÉTENCES

Diplôme d'études collégiales (DEC) en comptabilité ou équivalence assortie d'une expérience appropriée en comptabilité ;

CONNAISSANCE

- ✦ Maîtrise des applications Windows et Office, particulièrement Excel, des logiciels de PG MegaGest de PG Solutions;
- ✦ Maîtrise du français écrit;

Connaissance des outils d'AccèsCité Territoire.

ATOUTS

- ✦ Posséder une expérience en comptabilité municipale;
- ✦ Connaissance de la réglementation et des lois régissant son champ de responsabilité;

Connaissance du manuel de présentation de l'information financière municipale.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✦ Poste permanent à temps partiel nombre de jours à discuter.
- ✦ Salaire compétitif selon l'expérience.

Entrée en fonction : dès que possible.

POUR POSTULER

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de :

Madame Suzanne Francoeur directrice générale

Au bureau municipal, 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec), J0G 1X0

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h ou par courriel à info@yamaska.ca

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES



Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies:

- Vous résidez au Québec le 31 décembre de l'année visée par la demande (ou le jour où vous avez cessé de résider au Canada);
- Vous ou votre conjoint avez conclu une entente après le 31 mars 2017 avec un entrepreneur qualifié afin qu'il réalise des travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées à l'égard d'une habitation admissible (soit, en règle générale, une habitation située au Québec dont vous êtes propriétaire et qui constitue votre lieu principal de résidence ou, à certaines conditions, un chalet dont vous êtes propriétaires);
- Les dépenses engagées pour ces travaux ont été payées dans l'année visée par la demande.

Ce crédit d'impôt s'applique pour les années 2017 à 2022 seulement.



Étiquettes pour bacs supplémentaires 2022

Si vous avez plus d'un bac à déchets, il est obligatoire d'avoir une étiquette pour bac excédentaire.

Ces étiquettes sont disponibles au bureau municipal au coût de 60 \$ chacune et sont valides pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Sans étiquette, les bacs ne seront pas collectés

Au moment d'écrire ces lignes, le bureau municipal est fermé au public en raison de la Covid-19, veuillez vous renseigner en appelant au **450 789-2489** ou en écrivant par courriel au **info@yamaska.ca** pour savoir comment vous procurer votre étiquette.



Le programme PAIR maintenant offert dans toute la MRC de Pierre-De Saurel. PAIR est un service **gratuit** de prévention et de sécurité à domicile.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com
Bureaux de la MRC ou municipaux



Règles sanitaires pour notre église

Au moment d'écrire ces lignes, les règles sanitaires pour les lieux de culte se résumeront à ceci, distanciation entre les personnes est de deux mètres, le port du masque protecteur lors des déplacements à l'intérieur de l'église et désinfection des mains en entrant dans l'église. Étant donné l'espace de l'église de Yamaska, nous pouvons accueillir jusqu'à 250 personnes pour les célébrations religieuses. Au niveau du diocèse, on recommande de continuer à porter la communion aux personnes dans leur banc.

Conseil de la fabrique de la paroisse Saint-Michel

Dimanche 12 décembre 2021 s'est tenue l'assemblée des paroissiennes et paroissiens Saint-Michel, comprenant les communautés chrétiennes Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska. Pour l'occasion, un nouveau conseil de la Fabrique a été formé, dont voici les membres : M. Yvan Parenteau et Mme Louise Leblanc de Saint-Gérard-Majella, Mme Marie-France Cloutier et M André Laferrière (réélu), de Saint-David, Mme Annie DesLandes (réélue), M Gilles Villeneuve (nouveau marguillier). L'indication du lieu d'appartenance des marguilliers ne signifie nullement que chacune des trois communautés doit avoir son représentant au conseil de la Fabrique. La Loi des Fabriques est claire, c'est l'appartenance au territoire de la paroisse qui compte pour être marguillière, marguillier.

Merci à M Jasmin Bibeau qui a terminé ses deux mandats légaux à titre de marguillier de la paroisse Saint-Michel. Merci au nouveau marguillier, M Gilles Villeneuve qui a accepté de servir la paroisse à titre de marguillier, et ce n'est pas la première fois qu'il sert la paroisse à titre de marguillier. Merci enfin aux autres marguillères et marguilliers, votre présence et aide au conseil de la Fabrique est inestimable,



Opération campagne de souscription chauffage de l'église paroissiale

Un succès sur toute la ligne ; l'objectif de la campagne, 21 000\$ a été largement dépassé, 27 000\$ de fait. Merci aux donatrices et donateurs et Mme Annie DesLandes, marguillière, responsable de la campagne de souscription.

Reçus d'impôt 2021

En vertu des lois sur l'impôt, la paroisse ne peut donner de reçu que sur des dons qui n'ont pas de montant fixe sur le service ou le bien, sauf pour la dîme (65\$ pour 2022), publicité pour Feuillet paroissial. Intentions de messe, lampe du sanctuaire, funérailles ne sont pas déductibles d'impôt. Si erreur il y a pour le reçu, communiquez au presbytère 450 789-2115.

À prévoir, confirmation des jeunes

La célébration de confirmation pour les jeunes, désireux d'être confirmés aura lieu le samedi 28 mai à 14h00 à l'église de Yamaska. Inscription : 450 789-2115



Lionel Émard, ptre-curé



Bon anniversaire à :

Mme Gisèle Desrosiers

4 mars 1929 (93 ans)

WOW! Tout un cadeau offert par l'Afeas régionale

En effet, le dimanche 10 avril 2022, dans le cadre de la Journée internationale de la femme, un merveilleux et captivant spectacle aura lieu à la salle des Cantons à Warwick. Pourquoi ne pas tenir cette fête le 8 mars, tel que prescrit à Québec et à travers le monde?



La force de l'égalité

Ceci est dû à la situation historique avec la Covid-19, des exigences et directives de la Santé publique. Au moment de faire imprimer les billets, il est impossible de connaître l'étape du déconfinement.

La journée du 8 mars sera toujours importante, elle est le reflet de tout ce qui a été accompli pour tenter de rétablir l'équité entre les genres. Il y a lieu de célébrer les victoires et les acquis en matière de droits des femmes.



Membres, conjoints et non membres, permettez moi de vous convier, au nom de l'Afeas régionale, à une fête majestueuse. Voici le programme de la journée :

- * Généreux brunch avec mets chauds et froids;
- * Hommage à une **femme d'exception de l'Afeas Yamaska**, thème choisi par l'Afeas régionale;
- * Après-midi festif en musique, chansons, danse et histoires sous la direction des « Cinq (5) créateurs de joie de la Tournée du Bonheur ». Vous tous, qui avez participé au Noël-Afeas, organisé par l'Afeas de Yamaska, à l'Érablière Durocher, vous avez eu le privilège de vivre de chaleureux moments, avec seulement « deux (2) troubadours de la Tournée du bonheur ». Imaginez avec les cinq (5)!

C'est un rendez-vous incontournable!

Tout ça au coût minime de 25\$.

Hâtez-vous pour la **réservation, au plus tard le 17 mars**, les billets sont limités. Pour obtenir plus de renseignements et réserver, vous pouvez communiquer avec Diane au 450 789-2175, Monique au 450 789-3332 et Rachel au 450 789-0224.



Pourquoi ne pas opter pour une belle journée d'action sociale, avec de joyeux rassemblements qui se sont faits rares avec les mesures restrictives?

La vie reprend un nouveau souffle, sachons en profiter!

Diane Bibeau
Présidente

**LA SOURCE EST UNE MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES
OU EN DIFFICULTÉ AVEC OU SANS ENFANTS.**

Vous pouvez rencontrer l'intervenante *Mylène* attitrée à la Municipalité dans un endroit à proximité et en toute confidentialité

Vous pouvez communiquer avec elle soit par téléphone au
450 743-2821 ou par courriel : rdv.ext@outlook.com



Bibliothèque

ROMANS ADULTES

Nauetakuan, de Natasha Kanapé Fontaine

Ce qu'on respire sue Tatouine, de Jean-Christophe Réhel

Les cloches de Saint-Hubert, de Marie Louise Monast

Génération 1970-T.1-Une arrivée en ville, Jean-Pierre Charland

La vie avant tout-T.1-Le destin en marche, de Michel Langlois

La vie avant tout-T.2-En pleine action, de Michel Langlois

Du côté des laurentides-T.2-L'école du village, de Louise Tremblay D'Essiambre

Du côté des Laurentides-T.3-La maison du docteur, de Louise Tremblay D'Essiambre

Frères insoumis, de Claude Vaillancourt

Dans le ventre du Congo, de Blaise Ndala

Les exilés de Byzance, de Catherine Hermaty-Vieille

Le réseau Alice, de Kate Quinn

Les sept sœurs-T.2-La sœur de la tempête, de Lucinda Riley

Hamnet, de Maggie O'Farrell

L'homme aux chats, de Michèle Ouimet

Leur domaine, de Jo Nesbo

Rebelle, de Danielle Steel

JEUNESSE

Juliette à Amsterdam, de Rose-Line Brassat

La vie compliquée de Léa Olivier-T.15-La Fiesta, de Catherine Girard-Audet

Billie Jazz-T.8-AquaDANSE, de Geneviève Guilbault

OMG!-T.8-Écris-moi en PV!, de Catherine Bourgault

BFF-T.8-Cœurs brisés, de Geneviève Guilbault

ENFANTS

Le roi des oiseaux, d'Elise Gravel

La clique des corbeaux, d'Elise Gravel

Trouve Gustave, de Mike Boldt

Le merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède, de Selma Lagerlöf

(Prix Nobel de littérature 1909)

BONNE LECTURE!

Andrée de Repentigny, responsable bénévole

Bienvenue!

*Nos heures d'ouverture sont les mardis
de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00*



CLASSIQUE

Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur, de Harper Lee

SPIRITUALITÉ

Tout passe, de Nicole Bordeleau

FAITS VÉCUS

On n'oublie jamais rien, de Marie-Josée Gicali

VOYAGE

Histoires à dormir dehors, de Jonathan B. Roy

À NOTER :

*Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à
compléter un coupon pour le tirage
mensuel d'un certificat cadeau de \$25 à
la Librairie Marcel Wilkie inc.*



Le Comité de la Bibliothèque de Yamaska s'est réuni le 17 décembre 2021. La pandémie a fait que nous étions en retard pour certains faits. Nous avons voté une résolution unanime pour un hommage posthume bien mérité à deux dévoués bénévoles, M. Réjean St-Germain et M. Normand Fournier. Grâce à eux, nous avons maintenant un système informatique adéquat qui répond à nos besoins.

Merci Réjean! Merci Normand!

Au fil des années, de nombreuses personnes nous ont généreusement donné de leur temps à différents postes au sein de la bibliothèque. Peu importe la longévité de votre bénévolat, il fut grandement apprécié. C'est avec ce sentiment de reconnaissance que nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

Nous sommes toujours heureux(ses) de vous rencontrer à « votre » bibliothèque.

Le comité des bénévoles de la Bibliothèque de Yamaska



Bonjour à toutes et à tous,

Afin de respecter les normes sanitaires de la pandémie, nous vous informerons au fur et à mesure des activités qui vous seront offertes. À partir du 1^{er} mars 2022, nos activités du mardi sont de retour pour votre plaisir au Centre communautaire situé au 137, rue Principale.

Aussi, les futurs tournois se tiendront :

- 10 mars : Saint-Hyacinthe (triathlon)
- 15 mars : Saint-Valérien (pétanque atout)
- 23 mars : Roxton Pond (Palet américain)
- 31 mars : Contrecoeur (Baseball poche)
- 7 avril : Saint-Césaire (Cartes Whist)
- 20 avril : Granby (Pétanque)



Le 29 mars 2022 sera le temps de se sucrer le bec avec un bon dîner traditionnel à l'Érablière Durocher. M. Yvon Daunais fera les frais de la musique et l'animation. Il y aura également une dégustation de tire sur la neige. Aussi, une randonnée en voiture chauffée avec de la musique d'antan est aussi au programme.



Bienvenue à tous! Au plaisir de vous voir!

Nicole Benoit

Présidente

.....

Municipalité de Yamaska Dépôt du rôle de perception 2022

AVIS est donné, par les présentes, par la soussignée, de la susdite municipalité que :

Suivant l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle de perception pour l'année 2022 est complété et déposé à mon bureau.

Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

Toutes les personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages ou autres deniers, sont tenues de les payer dans les 30 jours qui suivront la mise à la poste de la demande de paiement;

Les versements égaux seront dus aux dates fixées comme suit :

⇒ Les comptes de taxes de moins de 300 \$ sont payables en un seul versement, le 23 mars;

⇒ Les comptes de taxes de 300 \$ et plus sont payables : en trois (4) versements égaux, les 23 mars, 25 mai, 3 août et 6 octobre 2022.

Toute personne intéressée par le rôle de perception peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité.

Donné à Yamaska, ce 17^e jour du mois février 2022.

Suzanne Francoeur

Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Que le Conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté le 8 février 2022, lors d'une séance ordinaire tenue à huis clos et par vidéoconférence, le règlement numéro RY-2022-01 adoptant les prévisions budgétaires de l'année 2022, établissant les taux de taxes, les tarifs de compensation et les conditions de perception et adoptant le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Concernant la tarification de différents services municipaux

Que le Conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté le 8 février 2022, lors d'une séance ordinaire tenue à huis clos et par vidéoconférence, le règlement numéro RY-2022-02 concernant la tarification pour différents services municipaux.

Donné à Yamaska, ce 9^e jour de février 2022.

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

DM-2022-02 :

Étude d'une demande pour un projet construction bâtiment de type garage détaché au 40, rue Arel

13

AVIS

SÉANCE DU CONSEIL

La présente est pour vous informer qu'à compter du 8 mars 2022, les séances du conseil se dérouleront en présentiel à la salle Léo-Théroux à 20h00.

Il est à noter que le 8 mars 2022, à 19h30 il y aura une consultation publique pour l'adoption du second projet de règlement numéro RY-79-2015-7 modifiant le règlement de zonage RY-79-2015 afin de créer une nouvelle zone à même une partie de la zone HA.7 et CA.5, ainsi que de modifier l'article 5.7 concernant la hauteur maximum d'un garage isolé ou non.

Donné le 2 mars 2022

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Transport
collectif rural

Mercredi 23 mars 2022, entre 13h00 et 15h00, un représentant de la Société de transport collectif de Pierre-De Saurel (STC) sera présent à la salle Léo-Théroux, au 45 rue Cardin, afin d'émettre des certificats pour l'utilisation du transport collectif.

Ne manquez pas ce rendez-vous !



La Traversée

De l'aide pour traverser les moments les plus difficiles.

450-746-0303 | 1-866-APPELLE

Centre de crise - Centre de prévention du suicide Pierre-De Saurel
120, chemin Ste-Anne
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 1J8

www.cpslatraversee.ca



Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire

Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757

Fax: 450 789-5693

Courriel: jbibeau@bellnet.ca

MARCHÉ RICHELIEU BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101

Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1

450 742-3781

jean-bernard.emond.ri@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com



LouisPlamondonBQ



ÉCOCENTRE



CHANGEMENT D'HORAIRE

Du 3 décembre au 27 mars inclusivement, l'écocentre sera ouvert du jeudi au samedi, de 9 h à 16 h.

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets **non réutilisables**, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel** + (Google Play, App Store, Windows Store).



Mars 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 = bac bleu  = bac brun		1	2 	3	4	5
6	7	8 Journée internationale de la femme Conseil municipal (à 20h à la salle Léo-Théroux)	9 	10	11	12
13 Heure avancée 	14	15	16 	17	18	19
20	21	22	23   1^{er} paiement de taxes Transport collectif (Voir page 14)	24	25	26
27	28	29	30 	31	 = bac noir	



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.

450 746 7000

 **Desjardins**
 Coopérer pour créer l'avenir